

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE GG 10.06.2025 – Jeunes bruxellois à la côte belge
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Madame Garcia Fernandez
Conseillère communale
Quai de Mariemont, 11/9
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 12/09/2025

Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 10/06/2025 relative aux jeunes bruxellois plus les bienvenus à la côte belge.

Madame la Conseillère communale,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 10/06/2025 relative aux jeunes bruxellois plus les bienvenus à la côte belge.

Le titre de l'article que vous mentionnez « Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge » est, à lui seul, symptomatique d'une dérive médiatique que nous devons collectivement dénoncer.

Oui, le Collège a pris connaissance de cette publication, et plus précisément du traitement réservé à « des jeunes de Molenbeek », accusés de manière vague, globalisante et stigmatisante.

Cette manière de relater des faits, sans nuance ni contextualisation, alimente des amalgames dangereux, qui nuisent gravement à l'image de notre commune et, surtout, à celle de sa jeunesse.

Nous savons que l'immense majorité des jeunes Molenbeekois sont respectueux, engagés, solidaires. Ils étudient, travaillent, s'investissent dans des projets culturels, sociaux ou sportifs. Les réduire à quelques incidents isolés, rapportés de manière sensationnaliste, est injuste et inacceptable.

Vous nous demandez si une réaction officielle a été envisagée. Évidemment, nous y avons réfléchi, qu'il s'agisse d'une démarche médiatique ou judiciaire. Mais nous avons choisi de ne pas tomber dans le piège de la surenchère, ni de faire de publicité gratuite à des propos irresponsables, tenus par un bourgmestre dont les déclarations racistes et provocatrices sont tristement récurrentes.

Nous regrettons profondément que certaines autorités locales prennent la parole non pour apaiser ou construire, mais pour désigner des boucs émissaires sur base de préjugés. Ces déclarations sont non seulement inacceptables moralement, mais potentiellement illégales si elles conduisent à une discrimination territoriale.

Le Collège restera vigilant et mobilisé pour défendre les droits des Molenbeekois, en particulier de sa jeunesse, et n'exclut aucune action si des mesures discriminatoires devaient être prises.

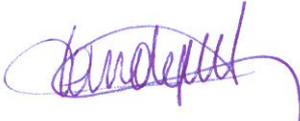
La commune soutient activement de nombreux projets à destination de la jeunesse, qu'ils soient portés par les Maisons de jeunes, les écoles de devoirs, la Maison des Cultures, les clubs sportifs ou encore le riche tissu associatif local.

Les jeunes de Molenbeek sont, à nos yeux, de véritables ambassadeurs de notre commune. Pour preuve, la perspective de faire de Molenbeek la capitale culturelle en 2030 constitue un horizon que nous porterons avec eux, pour eux, et grâce à eux.

En conclusion, cher collègue, je partage pleinement votre conviction, les jeunes de notre commune méritent notre confiance, notre respect et notre soutien. Et nous devons les défendre non seulement ici à Molenbeek, mais partout en Belgique, parce qu'ils représentent l'avenir et la fierté de notre commune.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

{ Conseil 10/06
point 18

INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : MR – VLD – Gloria GARCIA_FERNANDEZ - Conseillère communale

Date du Conseil communal : 21/05/2025

Date de rédaction : 04/05/2025

Date de d'introduction : 04/05/2025

Envoyée à :

- **Via mail : Président du Conseil communal** : hrahali@molenbeek.irisnet.be
- **Via mail : Secrétariat communal** : nvandepuut@molenbeek.irisnet.be;
jlmarchal@molenbeek.irisnet.be ; mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be
- **Via courrier** :

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le 3 mai 2025, un article paru dans Sudinfo titrait : « Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge ». Ce papier relate une série d'incidents survenus à Ostende le 1er mai, en pointant nommément « des jeunes de Molenbeek » comme auteurs de désordres. On y évoque des bagarres, des incivilités, voire des départs sans payer dans certains établissements, et ce, de manière généralisante.

Ce type de discours, hélas trop fréquent, contribue à entretenir une image négative de notre jeunesse, et plus largement de notre commune. Il est essentiel de rappeler que ces amalgames sont injustes, dangereux, et qu'ils nuisent aux efforts menés au quotidien pour construire un vivre-ensemble serein et respectueux.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent :

1. Le Collège a-t-il pris connaissance de cette publication et de la manière dont les jeunes molenbeekois y sont mis en cause ?
2. Une réaction officielle est-elle envisagée, notamment vis-à-vis de la presse ou des autorités concernées ?
3. Quelles sont les actions en cours ou prévues pour valoriser les jeunes de Molenbeek, renforcer leur implication citoyenne et offrir une image positive de leur engagement ?
4. Comment la commune compte-t-elle répondre à ces discours stigmatisants de manière structurée, par exemple via des campagnes de communication ou des projets de mise en lumière des parcours inspirants ?

Il est temps de cesser de désigner une partie de notre jeunesse comme bouc émissaire dès qu'un incident survient. Notre devoir est de les soutenir, de leur faire confiance et de les mettre en avant pour ce qu'ils sont réellement : une richesse pour notre commune.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ

Conseillère communale

Cheffe de file